



Mobilisation des volontaires au profit de L'édition 2023 des Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du FMI

Contexte :

Le Maroc a été désigné officiellement pour accueillir l'édition 2021, reporté à 2023, des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (AA2023).

Ces Assemblées Annuelles constituent le grand rendez-vous annuel de la finance internationale. Elles réunissent plus de 14.000 personnalités dont les Ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales des 189 pays membres de ces deux institutions.

Conscients de l'importance des activités de volontariat pour la promotion de l'image de la jeunesse du pays et de l'importance des activités para-universitaires dans le développement des compétences comportementales, l'UCA a convenu avec la Banque Mondiale et le FMI de mobiliser ses étudiant-es au profit de ces Assemblées Annuelles.

Date et lieu des Assemblées Annuelles 2023

Les Assemblées annuelles 2023 se dérouleront **du 09 au 15 Octobre 2023** au site « Bab-Ighli » à Marrakech.

Les différents rôles des volontaires

La plus grande partie des étudiant-es volontaires sera affectée au rôle **d'Officier de Liaison avec les Ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales.**

Les activités de volontariat auxquels seront affectées les étudiant-es intègrent :

- ✓ La participation à l'accueil à l'aéroport, l'assistance et l'orientation des arrivées ;
- ✓ L'assistance aux participant-es à mobilité réduite ;
- ✓ Les travaux généraux de bureau : classement, photocopieuse, appels téléphoniques ;
- ✓ L'information et l'orientation à l'intérieur du campus ;
- ✓ L'assistance, l'information et l'orientation lors du programme social et des activités prévues au Pavillon Maroc qui sera installé au cours de l'événement.

Une équipe d'encadrement restreinte sera sélectionnée parmi les étudiant-es volontaires qui auront le rôle de superviser le travail de leurs camarades. Ces chef-fes de groupe seront en contact permanent avec une commission de volontaires, constituée des représentant-es du Ministère de l'Economie et des Finances et de Bank Al-Maghrib.



Cette équipe d'encadrement doit rendre compte régulièrement à la commission des volontaires et doit faire preuve d'une excellente capacité de management d'équipe, de communication et de résolution de problèmes.

Rôle des officiers de liaison

Son rôle principal est de contribuer à ce que l'invité-e passe un séjour agréable au Maroc et que les activités prévues par le VIP soient réalisées.

Formation et préparation des volontaires à leurs missions

La commission des volontaires établira un plan de formation au profit des volontaires qui portera notamment sur :

- ✓ les aspects protocolaires ;
- ✓ le développement des compétences comportementales (Soft Skills) ;
- ✓ les stratégies de développement nationales ;

Plusieurs sessions de présentation relatives aux missions des volontaires ainsi que des visites au site de l'événement seront programmées à l'approche des Assemblées.

Les étudiant-es volontaires seront sollicité-es tout au long de l'année **pour effectuer quelques travaux de recherche pour se renseigner sur les deux institutions, les Assemblées Annuelles, la ville de Marrakech, les stratégies de développement du Maroc.**

Engagements des volontaires

Les étudiants sélectionné-es seront appelé-es à signer un engagement de participer à l'ensemble des activités programmées dans ce cadre et d'assurer les missions qui leurs seront confié-es pendant l'événement.

Une fois le document signé, le-la volontaire est tenu-e de respecter ses engagements. En cas d'empêchement majeur, l'étudiant-e doit faire une demande explicite expliquant ses motifs, sous peine de subir des conséquences disciplinaires de la part de l'Université.

Aspects logistiques

Les missions des étudiant-es s'inscrivent dans le cadre des activités de volontariat et ne sont pas rémunéré.

Toutefois, le Ministère de l'Economie et des Finances veillera à :

- ✓ Souscrire à une assurance couvrant les risques liés aux activités de volontariat au profit des étudiants sélectionnés ;
- ✓ Prendre en charge la restauration et les déplacements des volontaires pour l'accomplissement de leurs missions ;
- ✓ Proposer des solutions d'hébergement pour ces volontaires pendant leurs missions ;

- ✓ Verser une indemnité journalière fixée pour couvrir une partie des frais supplémentaires qui seront générés par les activités de volontariats (Communications téléphoniques, déplacements imprévus, autres dépenses imprévues...);

Reconnaissance

Les volontaires ayant accompli leur mission avec succès recevront des attestations de reconnaissance nominatives et personnalisées selon leurs rôles.

Processus de sélection des volontaires

Le processus de sélection des étudiant-es intéressé-es intègre les étapes suivantes :

- ✓ Soumission du dossier de candidature sur le lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScYSHJ1TsLs1GTO3MULdhf1LMSzt-ISw3_3uCoStgWINmJFSw/viewform
- ✓ Pré-sélection au niveau de l'Université sur la base de l'excellence académique, la discipline, la maîtrise des langues étrangères, les activités de volontariat précédentes...
- ✓ Entretiens de sélection au niveau de l'Université et du comité des volontaires ;
- ✓ Constitution du vivier ;
- ✓ Affectation des étudiant-es à leurs rôles selon leurs profils.